

REGLEMENT PARTICULIER JEUNES PROXY

- Un GSA qui s'engage sur les championnats PROXY proposés par la COMMISSION SPORTIVE JEUNES est soumis à une réglementation et à des obligations.
 - Les joueurs et joueuses doivent être licenciés (es) COMPETITION VOLLEY BALL.
 - À partir des catégories M13, Les coachs doivent avoir la licence ENCADREMENT. (cf Tarifs en vigueur)
 - Les licences OPEN sont autorisées. (comptent comme joueurs mutés)
 - Un GSA peut engager plusieurs équipes dans une même catégorie. (cf Tarifs en vigueur)
 - Les GSA se doivent d'organiser au moins un plateau dans la catégorie où une équipe est engagée dans la saison en cours.
 - Les joueurs, joueuses et encadrants s'engagent à respecter les lois du jeu, l'équipe adverse, les arbitres et l'organisateur. En cas de non respects de ces consignes la COMMISSION SPORTIVE JEUNES se réserve le droit d'interdire sur la compétition suivante de la même catégorie, les personnes qui n'auraient pas respecté ces fondamentaux.
- PS : Un coach est responsable du FAIR PLAY de son équipe et se doit d'être exemplaire.*
- Un GSA qui fera jouer un joueur et joueuse non licencié (e) ou avec une DHO suspendue ou annulée, verra son équipe sanctionnée d'une PENALITE SPORTIVE et sera lui-même sanctionné d'une AMENDE (cf Tarifs en vigueur)
 - En cas de récidive pour licence non réglementaire le GSA sera sanctionné d'une AMENDE (cf Tarifs en vigueur)
 - Les GSA sont responsables du suivi de leurs licences.
 - La COMMISSION SPORTIVE JEUNES se réserve le droit de modifier, en cours de saison, la formule des championnats aux nombres d'équipes engagées sur les plateaux et aussi par l'écart de niveaux entre les équipes.

Exemple : Une poule haute appelée EXCELLENCE

Une poule basse appelée HONNEUR.

FORMES DE JEU

CATEGORIE	FORMULE DE JEU	DIMENSIONS	HAUTEUR FILETS	Temps Mort / set
M7/M9 Débutant	1x1	3m x 6m	1,50m	1 (30 sec)
M9 Confirmé	2x2	4m x 8.20m	1,80m	1 (30 sec)
M11 Honneur	2x2	4,50m x 9m	1,80m	1 (30 sec)
M11 Excellence		5m x 10m	1,95m	1 (30 sec)
M13 Masc / Fem	4x4	7m x 14m	2,10m	1 (30 sec)
M15 Masculin	4x4	8m x 16m	2,24m	1 (30 sec)
M15 Féminin	4x4	8m x 16m	2,10m	1 (30 sec)
M18/M21 Masculin	4x4	8m x 16m	2,35m	2 (30 sec)
M18/M21 Féminin	4x4	8m x 16m	2,24m	2 (30 sec)
M18 Masculin	6x6	9m x 18m	2,35m	2 (30 sec)
M18 Féminin	6x6	9m x 18m	2,24m	2 (30 sec)

PRECISION SUR LES CHANGEMENTS

En 4x4 et 2x2 : 4 changements libres, il n'y a pas de limitation « allers retours » comme en 6x6.

La seule exception concerne, en 4x4, le dernier serveur qui ne peut pas sortir sur changement pour rentrer de nouveau sur le poste 2 (de manière à éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement).

En 6x6 : 6 changements par set

2 temps mort de 30 secondes par set

M13/M15

Pour les catégories M13 et M15 4x4 garçons, une fille est autorisée sur le terrain.

Attention : Pour les finales PROXY organisées par la LIGUE NOUVELLE AQUITAINE **aucune mixité** n'est autorisée.

Précision sur le joueur arrière en 4x4 : Le joueur arrière est le joueur situé en position 1, il s'agit donc du serveur de l'équipe.

Dans les deux genres, si une équipe est incomplète elle peut jouer à trois et participer à la compétition normalement mais à l'issue du regroupement l'équipe sera déclassée.

Si une équipe utilise un joueur ou une joueuse d'une autre équipe pour faire une équipe complète, tous les matchs sur la journée seront perdus et l'équipe sera déclassée à l'issue du regroupement.

POINTS CHAMPIONNATS PROXY (sauf M18 6x6)

M7 1X1 :

1^{er}=7pts 2^{ème}=5pts 3^{ème}=4pts 4^{ème}=3pts 5^{ème}=2pts et 1pts pour les suivants.

Des M9 sont autorisé à jouer en 1x1 mais il n'y aura pas de classement général pour cette catégorie.

M9/M11 2X2, M13, M15 4x4, M18/M21 4x4 :

1^{er}=7pts 2^{ème}=5pts 3^{ème}=4pts 4^{ème}=3pts 4^{ème}=3pts 5^{ème}=2pts et 1pts pour les suivants.

L'attribution du nombre de points ci-dessus est à titre indicatif et dépendra du nombre d'équipes engagées dans le championnat de chaque catégorie.

CAS EXCEPTIONNELS

Pour les cas particuliers, Un code couleur sera utilisé dans le tableau de classements

En jaune : déclassée pour équipe incomplète = 1pt

En rouge : équipe déclassée pour participation non licencié(e) ou non autorisé à jouer (DHO suspendue ou annulée, sans surclassement...) = 0pt

En vert : équipe déclassée pour présence joueurs ou joueuses élite=1pt

Un club ne peut être qualifié aux finales régionales PROXY s'il n'a pas participé à 50% +1 des regroupements dans sa catégorie.

PS : la COMMISSION SPORTIVE JEUNE se réserve le droit de modifier les points attribués au classement des championnats PROXY en début ou en cours de saison suivant le nombre d'équipes engagées.

CHAMPIONNAT M18 6X6

Les M18 évoluant en Championnat Régional Sénior ou dans une division supérieure ne peuvent participer à cette compétition.

Les joueurs ou joueuses doivent être licencié(es) COMPETITION VOLLEY BALL.

Les coachs doivent être licencié(es) ENCADREMENT EXTENSION EDUCATEUR/PASS BENEVOLE

Les licences OPEN sont autorisées. (Comptent comme joueurs mutés)

Nombre de joueurs ou joueuses mutés(3).

Nombre de joueurs ou joueuses étrangers(ères) autorisés (1).

Jour officiel des rencontres le dimanche matin à 11 heures, si accord entre les deux clubs
possibilité de jouer les matchs un autre jour de la semaine concernée.

Un GSA peut engager plusieurs équipes dans les deux genres.

Un report de match sera à faire au comité 15 jours avant la date du match. Dans le cas contraire ce droit de report sera payant (cf Tarifs en vigueur).

Chaque équipe dispose de 2 reports possibles pour la saison. Une fois ces 2 reports utilisés l'équipe ne pouvant assurer son match sera déclarée forfait et au bout du 3^{ème} forfait cette dernière sera déclarée « forfait général » (cf Tarifs en vigueur).

Le résultat et la feuille de match devront être rentrés sur le site FEDERAL le dimanche soir à 18 heures, passé ce délai le GSA sera sanctionné d'une pénalité financière (cf Tarifs en vigueur)

Les matchs seront arbitrés par un arbitre diplômé ou en formation désigné par le club recevant. En cas d'absence une pénalité sera infligée au club recevant (cf Tarifs en vigueur).

Si c'est un arbitre jeune qui officie, présence obligatoire d'un adulte licencié pour l'accompagner et le seconder. En cas d'absence le club recevant sera infligé d'une amende (cf Tarifs en vigueur)

Les joueurs ou joueuses s'engagent à respecter les lois du jeu, l'adversaire et les arbitres, une équipe est sous la responsabilité du coach et du capitaine d'équipe.

Si un GSA engage plusieurs équipes du même genre, interdiction de mouvements entre les équipes.

Regroupement de licenciés

(hors bassin de pratique/licence Open)

Il est possible de créer une équipe constituée de joueurs(euses) de 2 clubs différents pour la saison.

Afin de légitimer cette équipe, les clubs concernés par cette « entente » doivent remplir et retourner le formulaire adéquat avant le **31/12** de la saison en cours.

Cette équipe ne pourra pas participer aux finales régionales Proxy car les « regroupements de licenciés » ne sont pas reconnus par la Ligue (sauf bassin de pratique : licence open).